

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AMR 23/020/2010

ÉFAI

25 mai 2010

Colombie. De nouveau, un défenseur des droits humains est victime d'un homicide

Amnesty International a condamné mardi 25 mai l'homicide dont a été victime le 23 mai le défenseur des droits humains Alexander Quintero à Santander de Quilichao dans le Cauca, dans le sud-ouest du pays. L'organisation a demandé aux autorités de veiller à ce qu'une enquête soit ouverte et de faire en sorte une bonne fois pour toutes que les défenseurs des droits humains puissent mener sans crainte leur action légitime.

Alexander Quintero, qui depuis des années militait en faveur de la vérité, de la justice et de réparations pour les victimes du massacre de Naya perpétré en 2001 par des paramilitaires, a été abattu par des individus armés en moto qui ont tiré sur lui alors qu'il rentrait chez lui à pied avec sa famille dans le centre ville. Au cours du massacre de Naya, 30 personnes avaient été tuées et plus de 70 autres avaient été victimes de disparitions forcées.

Alexander Quintero, qui était le président de l'Association des conseils d'action communautaires de l'Alto Naya et représentait les victimes des groupes paramilitaires dans le processus Justice et paix, avait été menacé de mort à plusieurs reprises en raison de son travail en faveur des droits humains.

Il y a eu une augmentation du nombre de menaces et d'homicides à l'encontre des témoins, des proches de victimes, des avocats, des procureurs, des juges et des défenseurs des droits humains parties prenantes dans les poursuites engagées contre les auteurs d'atteintes aux droits humains perpétrées dans le cadre du conflit armé qui déchire la Colombie depuis de nombreuses années.

Les défenseurs des droits humains impliqués, comme Alexander Quintero, dans le processus Justice et paix ou cherchant à obtenir la rétrocession de terres volées par les groupes paramilitaires ont été particulièrement visés par ces attaques.

Le défenseur des droits humains et fonciers Rogelio Martínez a été abattu par des assaillants armés le 18 mai à San Onofre dans le département de Sucre, dans le nord-ouest du pays.

Au fil des années, les groupes de guérilla, les paramilitaires et les forces de sécurité ont également menacé et tué un nombre incalculable de membres des conseils d'action communautaires. Ces représentants sont élus à leur poste par la population locale. Ils jouent le rôle de porte-parole et de dirigeants de leur communauté, gèrent les fonds limités fournis par l'État pour des projets locaux (sur lesquels différentes factions souhaitent exercer leur contrôle) et sont souvent le premier contact que peuvent avoir les victimes d'atteintes aux droits humains.

Ces menaces et ces homicides, en particulier quand ils sont dirigés contre ceux qui se mobilisent pour que la justice soit rendue en cas de violations, ne font que contribuer au taux scandaleusement élevé d'impunité dans le pays et incitent à douter sérieusement de l'assurance donnée par le gouvernement que les poursuites contre les auteurs de violations des droits humains dans le cadre du conflit se multipliaient.

Amnesty International demande une fois de plus aux autorités colombiennes de prendre au sérieux la responsabilité qu'elles ont de veiller à ce que les défenseurs des droits humains soient réellement protégés pour le permettre de faire leur travail en toute sécurité ; elle leur demande en outre de diligenter immédiatement une enquête sur l'homicide du 23 mai et de faire en sorte que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice.

FIN